











Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Grande-Synthe, Nord - Novembre 2021

Depuis 2017, le projet HRO soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etats perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

	Au moins 8 expulsions de lieux de vie informels		Au moins 556 tentes et 11 abris détruits
	Au moins 105 duvets et couvertures détruits		Au moins 57 caddis détruits
	Au moins 70 vêtements détruits		Au moins 2 poussettes et 1 lit bébé détruits
	Au moins 43 arrestations lors des expulsions		Au moins 39 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s**

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes à Grande-Synthe. Certaines options d'hébergement, avec des bus, ne sont soit pas communiquées auprès des personnes habitants les lieux de vie expulsés, soit forcées, ceux qui résistent se faisant souvent arrêtés par la Police aux frontières. Au cours de ces opérations d'expulsions, tous les abris, biens de premières nécessités et affaires personnelles sont alors détruits. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.

Dans le cadre de la politique de harcèlement menée à la frontière, l'Etat a mené des expulsions de grandes ampleurs à Grande Synthe les 09/11, 16/11, 18/11, 23/11 et 30/11. Ces expulsions concernaient respectivement au moins 600 personnes dont des familles avec enfants. A chaque expulsion, les affaires personnelles des habitants des lieux de vie expulsés (tentes, papiers d'identité, téléphones portables, médicaments, vêtements etc.) ont été lacérées, détruites sur place et/ou jetées à la benne, sans leur laisser la possibilité de les récupérer. Ces actes, contraires à la loi (Art 322-1 et suivants du Code pénal) ont été commis sous les yeux de l'huissier en charge des expulsions et du sous-préfet de Dunkerque.



HRO a observé une augmentation des expulsions de grande ampleur et des violences pendant ces dernières depuis le 10 juillet 2020, parallèlement à la nomination de Gerald Darmanin au poste de Ministre de l'Intérieur :

Le 9/11 : les observateurs ont vu que 3 personnes encerclées par des CRS n'ont pas été autorisées à prendre leurs tentes, détruites devant leurs yeux ; Un de ces habitants n'a pas été autorisé à prendre ses affaires personnelles dans sa tente.

Le 16/11 : Les membres de HRO ont observé le caractère forcé d'une mise à l'abris ; Les habitants du lieu de vie expulsé ont été interdits de sortir du lieu de vie et ont été escortés de force vers des bus, cela sans qu'aucune information ne soit donnée ; Un CRS a ouvert une tente et y est entré pour vérifier si quelqu'un dormait encore à l'intérieur.

Le 18/11 : Les observateurs ont vu des CRS pousser et crier sur les habitants du lieu de vie expulsé ; les membres HRO ont vu que le traducteur ne communiquait pas avec les personnes expulsées.

Le 23/11 : 1 CRS a donné un coup de pied dans une tente, devant son propriétaire, cela sans raison ; Au moins 5 habitants ont été escortés de force, fouillés et arrêtés, sans base légale.

Le 30/11 : Les observateurs ont témoigné qu'un agent des forces de l'ordre avait dit à un habitant du lieu de vie expulsé : "Il n'y a pas de solution pour toi quand tu arrives en France".

Harcèlement des observateurs des droits lors des observations :



27 tentatives d'intimidation :

Les observateur.ices HRO se sont fait contrôler leurs identité 12 fois, parfois plusieurs fois par jour et sans raison donnée ; Les observateur.ices ont été poussés.es 4 fois et filmés.es de très près par les forces de l'ordre au moins 5 fois, les 09/11, 18/11, 23/11 ; Le 09/11, un agent a escorté HRO en disant " vous êtes chiantes ", un autre agent a appelé un.e observateur.ice par son prénom ; Le 18/11, un agent des forces de l'ordre a dit un volontaire "arrêtez de poser des questions bêtêtes pour emmerder le monde". Ce même jour, un agent de police a demandé le numéro de téléphone d'un membre HRO. En ordonnant d'arrêter de filmer, l'agent a dit "soit vous filmez soit il va finir à la benne" et a ajouté "dans ce cas là je vous évincerais"

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués est au delà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s qui étaient en situation de rue et de danger sur le territoire Grand- Synthois au mois de novembre 2021. Sur ce territoire, aucune association non mandatée n'a d'activité spécifique ciblant les MIE, contrairement à Calais, et se trouve en capacité d'effectuer ce travail d'identification précise (Source : Utopia 56)